



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

G5 Sahel

Question au Gouvernement n° 2590

Texte de la question

G5 SAHEL

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Larssonneur.

M. Jean-Charles Larssonneur. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sept ans après le déclenchement de l'opération Serval au Mali, le Président de la République réunissait hier à Pau les chefs d'État du G5 Sahel. La dégradation du contexte sécuritaire appelait des mesures fortes, un électrochoc. Il s'agissait de relégitimer l'opération Barkhane aux yeux du monde et de lancer un appel à une coalition internationale plus large.

Concrètement, la nouvelle coalition pour le Sahel sera plus intégrée dans son commandement et dans la conduite de ses opérations – vous l'avez confirmé aujourd'hui. Les efforts seront recentrés sur le Liptako et le Gourma, zones d'action privilégiées de l'État islamique au Grand Sahara. Enfin, les effectifs de l'armée française seront renforcés de 220 militaires.

Monsieur le ministre, les États du G5 Sahel ont confirmé explicitement leur soutien à l'opération Barkhane. Cela sera-t-il suffisant pour convaincre nos partenaires européens de s'engager davantage, notamment au sein de l'unité de forces spéciales Takuba ? Comment la nouvelle coalition va-t-elle s'articuler avec les missions de l'Union européenne, d'une part, et avec celles de l'ONU, d'autre part, alors que le mandat de la MINUSMA – la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali – n'inclut pas aujourd'hui une mission de lutte contre le terrorisme ? Enfin, qu'attendez-vous concrètement de notre partenaire américain, à l'heure où l'administration Trump évoque une réduction de son engagement au Sahel ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Olivier Becht applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, vous avez posé trois questions à la suite du lancement, hier, de la coalition pour le Sahel.

Tout d'abord, je vous ferai observer que l'Union européenne était représentée à ce sommet sur le Sahel à un très haut niveau, tant par le président du Conseil européen, M. Charles Michel, que par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell. En prenant ses fonctions, ce dernier a annoncé qu'il considérait la lutte contre le terrorisme au Sahel comme la priorité de l'Union européenne et de son propre engagement – il l'a encore répété hier. L'Union européenne a aujourd'hui toutes les capacités pour agir, compte tenu du renforcement de la force Takuba, qui réunira des forces spéciales destinées à accompagner Barkhane dans le cadre du commandement conjoint qui va être mis en place et auquel plusieurs pays – la République tchèque, le Danemark, le Portugal et d'autres – ont déjà annoncé leur participation.

L'action militaire de l'Europe sera donc réelle. Par ailleurs, il a été indiqué que l'Europe conforterait son action de formation au Mali et dans d'autres pays du Sahel qui en feraient la demande. Aussi, l'Europe sera au rendez-vous de manière très claire – cela a été très bien affiché hier.

S'agissant des Nations unies, le renouvellement du mandat de la MINUSMA sera soumis au Conseil de sécurité au mois de juin. Par le biais de la MINUSMA, les Nations unies peuvent agir dans les quatre piliers que j'ai mentionnés tout à l'heure, en particulier dans les trois derniers – le renforcement de la stabilisation militaire, le rétablissement des fonctions de l'État dans les pays concernés et le renforcement des actions en faveur du développement dans le cadre de l'Alliance Sahel, qui est tout à fait essentielle.

Quant aux Américains, nous connaissons l'importance de leur soutien logistique et souhaitons qu'il soit maintenu dans ses dimensions actuelles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Laronneur](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2590

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)